

Page : 1/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

Code du produit: 03130000, 03132000, 03133410, 03139410-050

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

Emploi de la substance / de la préparation entretien auto

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

SONAX GmbH Münchener Straße 75 D-86633 Neuburg (Donau) Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + +49 (0) 8431 53 217

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

- PAYS-BAS:

National Poisons Infrormation Centre: +31 30 274 88 88

(Alleen voor het doel om artsen te informeren in geval van accidentele vergiftigingen)

- BELGIQUE:

Antigifcentrum - p/a Militair hospitaal Koningin Astrid - Bruynstraat 1, 1120 Brussel:

Tel.: 070 245 245 (Depuis l'étranger +32 70 245 245)

- FRANCE:

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

(suite page 2)



Page : 2/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

(suite de la page 1)

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger néant

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Solution aqueuse de tensides avec additifs

CAS: 69011-36-5	Isotridecanol, éthoxilé (>5-20EO)	5 - <10%
	♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Acute Tox. 4, H302	0 1,070
CAS: 9004-78-8	Phénol Polyéthoxilé	3 - <5%
NLP: 500-013-6	♦ Acute Tox. 4, H302	
Numéro CE: 931-216-1	Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine,	3 - <5%
Reg.nr.: 01-2119472309-33-xxx	di-Me sulfate-quaternized	
	🗘 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
CAS: 308062-28-4	Amines, alkyldiméthyle C12-14 (pair), N-oxydes	< 1,00%
Reg.nr.: 01-2119490061-47-xxxx	Eye Dam. 1, H318; 🖒 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; 🐧 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
agents de surface cationiques	<5%
parfums, methylisothiazolinone, benzisothiazolinone, sodium pyrithione	

Indications complémentaires:

toute entrée dans la colonne EC- commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance. Voir en rubrique 15 pour une information complémentaire quant au numéro CAS pour la substance.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever les vêtements sales

Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritation des yeux

(suite page 3)



Page : 3/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines. Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20 ℃.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized

Inhalatoire DNEL 13 mg/m³ (consumer)

44 mg/m³ (worker)

(suite page 4)





Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

		(suite de	a page
CAS: 3080	<i>62-28-</i> 4	4 Amines, alkyldiméthyle C12-14 (pair), N-oxydes	
Oral	DNEL	0,44 mg/kg bw/day (consumer) (longterm / systemic effects)	
Dermique	DNEL	0,27 % in mix./weight (worker) (longterm / local effects)	
	DNEL	5,5 mg/kg bw/day (consumer) (longterm / systemic effects)	
		11 mg/kg bw/day (worker) (longtime / systemic effects)	
Inhalatoire	DNEL	3,8 mg/m³ (consumer) (longterm / systemic effects)	
		15,5 mg/m³ (worker) (longterm / systemic effects)	
PNEC			
Fatty acids	s, C18 i	unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized	

PNEC | 0,00191 mg/l (water (fresh water)) | 0,00191 mg/l (water (sea water)) | PNEC | 0,058 mg/kg (sediment (sea water)) | 0,115 mg/kg (soil)

CAS: 308062-28-4 Amines, alkyldiméthyle C12-14 (pair), N-oxydes

PNEC 0,0335 mg/l (water (intermittent release)) 0,0335 mg/l (water (fresh water))

0,00335 mg/l (water (sea water))

PNEC 24 mg/kg (STP)

5,24 mg/kg (sediment (fresh water)) 0,524 mg/kg (sediment (sea water))

1,02 mg/kg (soil)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques de commande appropriés.

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Protection des mains: Pas nécessaire en cas normal

Protection des yeux: Lunettes de protection

[EN 166]

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales

Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Jaune

Odeur:CaractéristiqueSeuil olfactif:Non déterminé.

valeur du pH à 20 ℃: 6,0 - 7,0

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

	(suite de la p
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	llition: 100 - 228 ℃
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20°C: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	1,01 - 1,02 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Temps d'écoulement à 20 ℃ 9.2 Autres informations	10 - 12 s (DIN EN ISO 2431/4mm) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- 10.5 Matières incompatibles: Aucun matériau incompatible n'est connu.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CAS: 69011-36-5 Isotridecanol, éthoxilé (>5-20EO) Oral ATE 500 mg/kg (Ratte) CAS: 9004-78-8 Phénol Polyéthoxilé Oral LD50 500-2000 mg/kg (rat) (OECD 423) Dermique LD50 2140 mg/kg (lapin) Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat) DATE 1075 (rat)
CAS: 9004-78-8 Phénol Polyéthoxilé Oral LD50 500-2000 mg/kg (rat) (OECD 423) Dermique LD50 2140 mg/kg (lapin) Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
Oral LD50 500-2000 mg/kg (rat) (OECD 423) Dermique LD50 2140 mg/kg (lapin) Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 2140 mg/kg (lapin) Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
Oral LD50 >2000 mg/kg (rat) DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
DNEL 7,5 mg/m³ (consumer) Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >2000 mg/kg (rat)
DNE 407 5 / 0 /)
DNEL 187,5 mg/m³ (consumer)
312,5 mg/m³ (worker)
CAS: 308062-28-4 Amines, alkyldiméthyle C12-14 (pair), N-oxydes
Oral LD50 1064 mg/kg (rat)

(suite page 6)



Page : 6/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

(suite de la page 5)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux

Valeurs déterminantes pour la classification:

69011-36-5 Isotridécanol, éthoxilé [dilution, 10 % substance active dans l'eau]

Essai in vitro d'irritation oculaire (OCDE 437) : IVIS = 7,5

N'occasionne aucun dommage oculaire (Domm. Oc. 1) à des concentrations ≤ 10 %

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune des substances ne présentent des effets cancérigènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aqu	atique:
CAS: 9004-7	8-8 Phénol Polyéthoxilé
LC50 / 96h	>100 mg/l (fish) (OECD 203)
EC50	>128 mg/kg (Daphnia magna) (OECD 202)
Fatty acids,	C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized
LC50 / 96h	4,8 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CAS: 308062	2-28-4 Amines, alkyldiméthyle C12-14 (pair), N-oxydes
LC50 / 96h	2,67 mg/l (fish)
EC50	3,1 mg/l (waterflea /Wasserfloh)
IC 50	0,143 mg/l (seaweed (Seegras))
NOEC/NOEL	0,067 mg/l (seaweed (Seegras))

12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances tensioactives contenues dans le produit satisfont aux exigences de la réglementation européenne sur les détergents (EC/648/2004) pour la biodégradabilité ultime des tensioactifs dans les détergents.

CAS: 9004-78-8 Phénol Polyéthoxilé

Biodegradiation 40 - 50 % (OECD 311)

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

(suite page 7)



Page : 7/8

Date d'impression : 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

- 1) Elimination/produit
- 2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 30 détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La/les substance(s) suivante(s) dans ce produit est/sont identifiée(s) par le N°CAS et cela dans les pays non assujettis au règlement REACH.

Fatty acids, C18 unsatd., reaction products with triethanolamine, di-Me sulfate-quaternized: CAS 157905-74-3

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

(suite page 8)



Page: 8/8

Date d'impression: 07.08.2018 Numéro de version 4.00 Révision: 21.02.2018

Nom du produit: SONAX Shampooing & cire

(suite de la page 7)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigué pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

* Données modifiées par rapport à la version précédente